

Brevet d'études professionnelles agricoles

Option : Aménagement de l'espace

Spécialité : Travaux Paysagers

Formation de niveau V

Objectif de la formation

- Savoir mettre en œuvre les différentes techniques ou opérations nécessaires à la réalisation d'un espace vert.
- Savoir assurer les différentes opérations nécessaires à la maintenance d'un espace vert.
- Savoir assurer l'entretien du matériel.
- Savoir organiser son travail dans les conditions de sécurité optimale
- Savoir rendre compte de ses activités et enregistrer les données relatives aux travaux

Débouchés

Secteur privé : ouvrier qualifié ou chef d'entreprise en travaux paysagers
Secteur public : ouvrier qualifié des services espaces verts des collectivités territoriales

Publics visés

Toute personne, adulte, quelle que soit sa situation professionnelle,

Conditions d'accès

Avoir au minimum 18 ans et avoir quitté le système scolaire depuis au moins un an.
Remplir les conditions réglementaires spécifiques au BEPA
Satisfaire aux tests de recrutement et à l'entretien de motivation

Période de réalisation

D'Août à Juin

Examen

Les modalités d'obtention du diplôme :

Le diplôme est délivré à l'issue d'épreuves terminales dont la soutenance d'un rapport de stage.

EPLEFPA Etienne Restat

C.F.P.P.A

Route de Casseneuil
47110 Ste Livrade sur Lot
E.mail : cfppa@ste-livrade.org

Téléphone : 05.53.40.47.40
Télécopie : 05.53.40.47.41
Site : <http://www.ste-livrade.org/cfppa>



COMMISSION EUROPÉENNE
Fonds social européen



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
ET DES AFFAIRES RURALES



Architecture de la formation

E 1 : Expression écrite

E 2 : Soutenance du rapport de stage

E 3 : Etude de thèmes techniques

Modules d'enseignements Généraux

G 1 : Expression, communication et pratique de la langue française

G 2 : Pratique d'une langue étrangère

G 4 : Vie sociale, civique et culturelle

G 5 : Connaissance du monde contemporain

G 6 : Mathématiques et traitement de données

Modules Professionnels

S 1 : Connaissance du milieu professionnel

S 2 : Connaissance des systèmes vivants : biosphère, écosystème, être vivant, en vue d'une gestion de l'espace

S.3 : Transformation de la matière et de l'énergie

P 1 : Fonctionnement et résultats d'un processus de prestation de service

P 2 : Réalisation, entretien d'espaces aménagés

Stage pratique : 6 semaines au moins en milieu professionnel